



[ADEP]

Association des entomologistes de Picardie

Bulletin d'adhésion

Nouvelle adhésion ; Renouvellement d'adhésion ; Complétez : **année 20** __

Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour mon adhésion (ou ré-adhésion)

L'adhésion et/ou le don à l'Association des entomologistes de Picardie, reconnu d'intérêt général, ouvrent droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20% du revenu imposable. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations.

Membre individuel (25 €) ; Famille (35 €) ; Soutien (... €) ; Chèque à établir à l'ordre de l'ADEP :
Trésorerie : Thierry SINNAEVE - 23, rue de la Falaise - 80600 OCCOCHES - 03.22.77.07.85 ou
Secrétariat : VIDAL Emmanuel - 4, avenue Jean Jaurès - 80800 FOUILLOY - 03.44.86.20.67

Fait à _____ le _____

Signature :

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél. : _____

Mail : _____

L'adhésion permet de recevoir :

3 feuilles de liaison annuelles par mail qui renseignent sur la vie associative, les projets, dates de sorties ... (recevoir au format papier)

1 bulletin annuel, L'Entomologiste picard, environ 40 pages, illustrations couleur.

<http://adepentomo.fr/>

